CONSEIL D'ADMINISTRATION

du jeudi 17 septembre 2020

Présents :

BERTIN-ROCHE Pascale, DURAND Laetitia, PAUMARD Alain, CHEVAILLER Denis
LE FLOCH Stéphane,
WOOD Nicholas, TOSITTI Guillaume, OBRERO GARCIA José Antonio, LANDAIS Nicolas, BREMAUD Jean Philippe, SALADIN Véronique,
CABANE Laetitia, JACKOWSKI Laurent
REGNIER Blandine, BEAUJOUAN Véronique, ROCQUIN Magalie, AYOUL LACAZE Fanny, GAITE Jean-Michel
MESSAOUD Léa, DUPUIS-OSSART Mathys

Excusés :

GERAULT Laurent, PRETROT Laurent,
LEBEAUPIN Sophie,
MARELLI Caroline,
HAMDI Claudine,
DENIS AUBINEAU Nathalie

Le quorum étant atteint, Mme BERTIN-ROCHE ouvre la séance à 18h00.

Mme CABANE, représentante des personnels IATOSS, est désignée secrétaire de séance.

1. Approbation de l'ordre du jour

Mme la Proviseure soumet, au vote, l'ordre du jour modifié.

Votants :20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

2. Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 08.07.2020

Après avoir demandé s'il y avait des remarques ou corrections sur le compte rendu du conseil d'administration du 8/07/2020, Mme la proviseure le soumet au vote.

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 3

3. Rapport pédagogique 2019-2020

Mme Bertin-Roche présente le rapport pédagogique 2019/2020 de l'établissement, les évènements marquants et les chiffres de l'année scolaire écoulée.

Une représentante des parents d'élèves demande des informations sur l'animation du club manga, qui, où ? Mme Bertin-roche précise que ce sont les enseignants documentaliste qui animent cette activité au CDI.

M. Landais, représentant des enseignants, se questionne sur l'orientation des élèves de filière STMG. Mme Bertin-Roche précise que c'est compliqué pour eux d'intégrer l'université.

Une représentante des parents d'élèves demande des informations sur l'accueil lors des journées découvertes des élèves du collège Rabelais. Mme Bertin-roche explique que l'accueil se fait sous forme d'inclusion de 1 ou 2 élèves par classe sur une demi-journée.

Une représentante des parents d'élèves revient sur le confinement qui a connu à ses yeux quelques difficultés, « C'est mentir de dire que tout s'est bien passé ». Mme Bertin-Roche assure sa confiance en l'équipe enseignante. M. Landais précise que chacun a sa manière de procéder. Mme Bertin-Roche propose de modifier le rapport pédagogique en rajoutant ceci : *« L'activité du lycée s'est trouvée tronquée à cause du confinement mais les cours ont continué assidument et sur tous les niveaux. Cependant, les freins techniques liés au numérique, le manque d'agilité numérique de certains enseignants par manque de formation à une situation aussi inattendue, les équipements personnels des enseignants et des élèves d'une performance inégale, les réseaux internet parfois inexistants n'ont pas permis une continuité pédagogique totalement satisfaisante ».*

Votants : 20	Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0

4. Modification règlement intérieur

Proposition de modification du règlement intérieur, « règles particulaires à l'EPS » :
Si le choix des menus d'activités par les élèves provoque un déséquilibre des effectifs des groupes, il y aura un tirage au sort.

Votants : 20	Pour : 19	Contre : 1	Abstention : 0

5. Information sur la rentrée et point COVID

Mme Bertin-Roche donne les effectifs par divisions à la rentrée de septembre 2020, informe sur le COVID.

Mme Bertin-Roche donne la parole à M. Jackowski, représentant des personnels IATOSS et agent encadrant dans l'établissement. M. Jackowski explique le travail réalisé par les agents sans personnel supplémentaire, ainsi que les procédures mises en place et les investissements en matériels et produits faits par l'établissement.

Le message donné aux élèves est de se laver régulièrement les mains et de ne pas laisser trainer les masques.

Il n'y aura pas de cours virtuel au cas par cas, mais s'il y a reconfinement oui.

6. Propositions des enseignants concernant le protocole sanitaire

Les enseignants ont émis quelques propositions, comme :

- la mise en place de fléchage pour indiquer le sens de circulation, ce qui est impossible dans l'immédiat, il faut privilégier les sorties par les escaliers extérieurs.
- La file d'attente pour l'accès à la restauration se fait tant que les conditions météo le permettent à l'extérieur, ensuite ce sera à l'intérieur comme auparavant.
- Pour les exercices de sécurités, ils se dérouleront dans les mêmes conditions qu'en temps normal.

- Les enseignants ont demandé le déblocage des fenêtres à l'étage. Le bâtiment étant la propriété de la Région, une demande a été faite auprès du service compétant pour en obtenir l'autorisation. Aucune réponse à ce jour.
- Problème de passage, dans la rue, devant l'accueil de l'établissement suite à un grand nombre de fumeurs.

7. Mise à disposition d'une salle pour que les élèves pour les pique-niques

Il est possible d'apporter son pique-nique pour les élèves qui le souhaitent malgré le manque de protocole sanitaire et de respect de chaine du froid.

8. Calendrier annuel 2020-2021

Le calendrier annuel n'est pas complétement abouti, il sera mis au vote du prochain conseil d'administration.

9. Organisation des conseils de classes en semestres

Proposition du passage en semestre pour les classes de première et de terminale.

M. Landais souligne un aspect négatif de ce découpage, en ce qui concerne la vision l'évolution de l'élève.

Votants : 20 Pour : 13 Contre : 4 Abstention : 3

10. Ajout article COVID aux conventions de stage pour information

"Le responsable de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil prend les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité sanitaire du stagiaire face à la pandémie COVID19.
Il transmet le protocole sanitaire de l'entreprise (ou à défaut la fiche sanitaire correspondant au champ d'activité de l'entreprise) à l'établissement avant l'arrivée du stagiaire.
Le stagiaire s'engage à respecter le protocole sanitaire en vigueur dans l'entreprise."

11. Délégation de signature pour les conventions de stage

La délégation de signature pour les conventions de stage à M. Le Masne pour les classes de DCG et à Mme Merceron et M. Morin pour celles d'ECS.

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

12. Bilan annuel CVL 2019-2020

Mme Bertin-Roche présente le bilan annuel du CVL (Conseil de Vie Lycéenne) pour l'année 2019-2020 et le soumet au vote.

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

13. Toilettes filles et distributeur de tampons hygiéniques

Une demande a été faite à la Région pour refaire les toilettes filles, mais pour l'instant pas de réponse de leur part.

En ce qui concerne la demande de distributeur de produits hygiéniques, le lycée ne financera pas ce type de matériel, les élèves qui en ont besoin doivent se rendre à l'infirmerie.

14. Attribution des logements de fonction

A ce jour sept logements sur neuf sont occupés. Mme Bertin-Roche présente l'état de la répartition des logements de fonction par nécessité absolue de service (NAS) pour l'année 2020/2021, avec les personnels logés et leur fonction. Le conseil d'administration doit donner un avis sur cette répartition.

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

15. Occupation du logement du proviseur adjoint par l'infirmière

Mme Bertin-Roche demande à ce que Mme Le Turnier, infirmière, puisse occuper temporairement le logement de Mme Durand, proviseure adjointe. Cette dernière a sollicité une dérogation de loger. En effet, le logement attribué à l'infirmière nécessite des travaux de réfection, avant occupation. Ces travaux seront pris en charge par la Région.

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

16. Adhésion à la bibliothèque anglophone

Proposition d'adhésion à la bibliothèque anglophone.

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

17. Présentation de la situation financière du lycée

M. Paumard, gestionnaire du lycée H. Bergson, présente la situation financière actuelle du lycée qui est fortement impactée par la pandémie du COVID (cf document joint).

18. Tarif miel

Le lycée a fait l'acquisition de ruches et d'essaims dans le cadre d'un projet AEL (Région) impliquant des élèves et des adultes du lycée. Il s'agit de la première récolte de miel. Celui-ci est proposé à la vente au prix de 12€ le kilo. Il sera conditionné par pot de 500g ou moins afin de permettre au plus grand nombre d'acheter ce produit.

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

19. Convention d'hébergement internat élèves de Mounier

Il est proposé une convention d'hébergement pour l'accueil à l'internat d'élèves du lycée Emmanuel Mounier - Angers.

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

20. Prélèvement sur fonds de roulement

Il est proposé d'effectuer un prélèvement sur fond de roulement pour l'acquisition d'une chambre froide positive, pour remplacer l'actuel frigo hors servcie qui sera localisée à la cafeteria de la MDL, afin de permettre pour les élèves internes ayant une activité (culturelle ou sportive) en soirée de diner. L'acquisition de cette chambre froide nécessite de prélever un montant de 1 250€.

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

L'ordre du jour étant épuisé, Mme BERTIN-ROCHE lève la séance à 19h30.

La Proviseure : Pascale BERTIN-ROCHE	La Secrétaire de Séance : Laetitia CABANE

lycée Henri Bergson
académie Nantes
Éducation nationale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 17 septembre 2020

Situation budgétaire – Rentrée 2020

Présentation :

Le budget 2020 a été voté et adopté en conseil d'administration le 27 novembre 2019. L'évaluation des dépenses et des recettes a été réalisée avec les éléments connus ou estimés au moment de l'élaboration du budget, tant en dépenses qu'en recettes.

La pandémie du COVID 19 a entrainé un confinement total de l'ensemble des établissements scolaires à partir du 12 mars 2020, puis une phase de déconfinement avec une ouverture progressive, pour les lycées, à compter du 2 juin jusqu'aux vacances d'été. Cette situation a impacté, de manière significative, le budget de l'établissement.

Les conséquences :

Dépenses pédagogiques :

Le voyage prévu à Amsterdam en mars 2020, a dû être annulé, ce qui a entrainé une perte pour l'établissement de 2 788,72 € correspondant à l'hébergement à l'auberge de jeunesse et aux tickets d'entrée dans les musées, non remboursés.

Le voyage à Lyon a également été annulé. Le voyagiste a attribué au lycée un bon d'avoir de 9 278,94 €, utilisable 18 mois, en application de la réglementation en vigueur.

Conformément aux instructions ministérielles, il a été remboursé aux familles l'intégralité des versements effectués par celles-ci.

La restauration et à l'internat :

La restauration et l'internat ayant été fermés à compter du 12 mars 2020, le solde restant sur les comptes des élèves internes a été également remboursé aux familles pour le deuxième trimestre.

Après le déconfinement, l'internat n'a pas été utilisé. Par contre, la restauration a pu de nouveau accueillir les élèves et les commensaux. Compte tenu du contexte, il n'y a eu que trois élèves qui ont pris un repas, soit 12,12 € de recettes pour le troisième trimestre. Pour les commensaux, le montant des recettes s'élève à 765,70 €.

Dépenses effectuées dans le cadre du COVID :

Afin de préserver les élèves et les personnels de l'établissement lors de leur retour, le lycée a acquis différents matériels, équipements et produits :

- Le matériel : pour les secrétariats, la vie scolaire et les CPE, des plexis ont été installés. Le coût : 2 600,10 €. Dix distributeurs en inox de gel hydro-alcoolique ont également été acquis pour un coût de 2 371,26 €.
- Les équipements : cinquante visières pour un coût de 259,00 €. Autres équipements : masques, gants, papier, poubelles, panières à linge, housses à clavier, différents contenants avec poussoirs ou vaporisateurs pour un montant de 3 526,43 €
- Les produits : gel hydro-alcoolique, bactéricide, virucide pour un montant de 1 763,40 €.

Le montant total s'élève à ce jour à 10 520,19 €

A noter que le conseil régional a attribué des masques lavables pour les personnels relevant de sa compétence, ainsi qu'à l'ensemble des élèves. Il a également été fourni 150 litres de gel hydro-alcoolique.

Le rectorat a également fourni des lots de masques lavables à chaque enseignant, aux personnels administratifs et de labo, aux AED et AESH.

Situation financière à la rentrée 2020 :

Le budget, voté en novembre 2019, a subi des modifications significatives en recettes et notamment pour le service SRH mais également pour les services AP et ALO.

Pour le service AP, les remboursements aux familles pour les voyages impliquent que les recettes sont inexistantes. Néanmoins, les dépenses pour les voyages à Amsterdam et Lyon ont été effectuées.

Pour le service ALO, la contribution du SRH au service ALO a été estimée à 125 100,00 € au budget initial. Compte tenu des recettes moindres, ce montant doit être revu à la baisse. Les dépenses de viabilisation ont baissé de 27 065,19 € par rapport à 2019 (chiffre arrêté au 31 août 2020) : le chauffage a été coupé vers le 20 mars, la consommation d'eau a été moindre compte tenu de la fermeture de l'internat et de la restauration (pas de plonge).

Le service SRH a été à l'arrêt du 12 mars au 2 juin et en faible activité jusqu'aux vacances d'été.

L'estimation, pour cette période, de la baisse des recettes s'élève pour le SRH à 170 243,85 € soit :

- Remboursements des frais d'internat aux familles pour le deuxième trimestre : 13 634,08 €
- Estimation pour le troisième trimestre : 156 609,77 € (montant du 3è trimestre 2019/2020)

Cette baisse des recettes implique la répartition suivante pour les dépenses :

- Crédit nourriture : - 84 494,81 €
- FARPI : - 36 423,10 €
- FCSH : - 2 023,51 €
- Charges communes : - 47 302,43 €

Cette situation implique qu'il convient d'être prudent pour les dépenses les services AP, ALO et SRH, tout en effectuant les dépenses obligatoires (contrats d'entretien, de vérification, réparation, acquisition de nouveaux matériels en remplacement de matériels hors d'usage).

Par ailleurs, à la rentrée 2020, une trentaine de places reste inoccupée à l'internat. La perte pour le premier trimestre 2020/2021 s'élève à environ 30 000,00 €

La perte de recettes, connue à ce jour, pour le SRH sur l'année 2020 peut être évaluée à 200 000,00 €.

Propositions pour un fonctionnement « normal » du lycée :

Les achats liés au COVID seront effectués,

Les dépenses liées au fonctionnement du lycée, notamment ce qui concerne la sécurité, seront également réalisées.

Les autres dépenses seront effectuées au cas par cas.

Le gestionnaire / agent comptable	La proviseure
A. PAUMARD	P. BERTIN-ROCHE